

N° 1

Info École ALSH

Bessancourt



www.ville-bessancourt.fr

Réforme des rythmes scolaires

Tout d'abord, permettez-nous de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année qui sera, nous l'espérons, toujours aussi riche en projets pour nos écoles.

Notre gouvernement souhaite mettre en place à la rentrée 2013, ou au plus tard 2014, la réforme des rythmes scolaires.

Cette réforme vise deux objectifs principaux : le premier est de mieux apprendre et le second de créer toutes les conditions pour la réussite de nos enfants.

Le rythme naturel d'apprentissage et de repos de l'enfant sera également pris en compte.

Nous pensons, à Bessancourt, que cette réforme est une opportunité pour nos écoles mais aussi pour l'ensemble de la communauté éducative qui, nous le savons, s'interroge sur l'équilibre des temps d'apprentissage et du temps d'éveil des élèves.

Sachez qu'aux côtés de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les directeurs d'écoles, les enseignants, le personnel du pôle éducatif et les représentants de parents d'élèves travaillent à l'élaboration d'un projet éducatif territorial qui vous sera présenté dans le courant du second trimestre 2013.

Jean-Christophe Poulet,
Maire de Bessancourt



Le calendrier de travail est le suivant :

1^{er} trimestre 2013 :
concertation communauté éducative
(représentants des parents d'élèves,
enseignants, animateurs, ATSEM)

Fin du 2^{ème} trimestre :
réunion de présentation
à l'ensemble des parents.

Les objectifs pour la municipalité :

1. Renforcer les relations écoles / accueils de loisirs
2. Favoriser les projets innovants en direction des enfants
3. Intensifier le soutien scolaire
4. Impliquer les parents
5. Améliorer le temps de cantine
6. Ne pas modifier le temps de début et de fin d'école sauf le mercredi matin .

Dominique Sorba,
Maire - adjointe aux affaires scolaires

Toujours engagée dans l'amélioration du service rendu aux familles, la municipalité apportera quelques aménagements à l'accueil des parents et des enfants dans les centres de loisirs.

Vendredi 1^{er} février 2013 :
Monsieur le Maire et Mme Sorba, Maire-adjointe en charge des Affaires Scolaires, tiendront une permanence à l'Accueil de Loisirs élémentaire Saint-Exupéry de 17 h 30 à 19 h, afin de rencontrer les familles utilisatrices de ce service.

Vendredi 8 février 2013 :
Permanences aux mêmes horaires à l'Accueil de Loisirs Lamartine.

Rappel aux familles:

N'oubliez pas de signer le matin et le soir le cahier de présence qui est remis à votre disposition

BREVE:



Ça y est... les deux premiers tableaux numériques interactifs ont été installés pendant les vacances de Noël dans deux classes de CM2 à l'école Lamartine et à l'école Saint-Exupéry.

Une présentation sera faite aux équipes enseignantes et aux représentants de parents d'élèves très prochainement.

Nous soutenons les projets pédagogiques de nos enseignants:



Cette année encore, la municipalité soutiendra financièrement les écoles en leur octroyant une enveloppe pour la mise en place de projets:

Ecole élémentaire St-Exupéry : 10 368 €
Ecole élémentaire Lamartine : 7 956 €
Ecole maternelle St-Exupéry : 5 688 €
Ecole maternelle Lamartine : 4 752 €